

Séance du Conseil Municipal du juin 2021

Date de la convocation : 14/06/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Absents excusés : Marina KERGUEN, Alain RAMBAUD, Pauline ROUSSELOT

Absent : Alain TOSCAN

Secrétaire de séance : Chloé DAGOIS

Décision Modificative n° 1 – Virement de crédit

M. le Maire rappelle la délibération en date du 06/05/2021, l'autorisant à signer le Protocole d'Accord Transactionnel entre le SIEEJ et la commune, dont l'objet est de régler les sommes dues pour les années 2019 et 2020, soit la somme de 13 062,65 €.

Cette dépense n'a pas été prévue au budget primitif 2021. le virement suivant sera effectué :

611 (contrats)	- 5 000 €
61521(entretien de terrains)	- 3 000 €
615228 (entretien autres bâtiments)	- 1 650 €
022 (Dépenses Imprévues)	- 3 500 €
65548 (autres contributions)	+ 13 150 €

Groupement de commandes pour l'achat et la maintenance de Défibrillateurs Externes (DAE)

M. le Maire fait part au conseil Municipal de la proposition de la Communauté de Communes de mettre en place un groupement de commande pour l'achat et la maintenance des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE). La salle communale classée en ERP – Etablissement Recevant du Public, catégorie 4, devra être équipée d'un DAE à partir de cette année. Les DAE doivent aussi faire l'objet d'un contrôle régulier pour vérifier leur bon état de fonctionnement.

Le Conseil Municipal est favorable (1 abstention) à l'adhésion au groupement de commandes, et désigne **Christian BATY**, membre titulaire, et **Amédée GARCIA**, membre suppléant pour siéger à la **Commission d'Appel d'Offres**,

Fonds exceptionnel Pays de la Loire – Relance investissement communal (PdLRIC) – Achat et démolition de la maison sise au n° 4, rue de la Vineuse en Plaine

M. le Maire rappelle la délibération 06/2021 en date du 16/02/2021 par laquelle le conseil municipal a émis un avis favorable à l'achat de la maison sise au n° 4, rue de la Vineuse en Plaine, ainsi qu'à sa démolition pour refaire une rue et ses trottoirs aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Le conseil municipal sollicite une aide auprès de la Région des Pays de la Loire au titre du Fonds de Relance à l'Investissement des Communes et approuve le plan de financement :

Dépenses en € H.T.	Montant	Recettes	Montant
Achat maison	105 000 €	PdLRIIC (20%)	44 496 €
Démolition maison	6 480 €	Amendes de Police (20% de 50 000 € maxi de tx)	10 000 €
Tx Aménagement sécurité passage piétons	111 000 €	Autofinancement	167 984 €
TOTAL	222 480 €	TOTAL	222 480 €

Convention tripartite entre la région Pays de la Loire, Mme Delphine BARIGAULT et la Commune de Saint Hilaire la Forêt

M. le Maire indique que Mme Delphine BARIGAULT a sollicité la Région Pays de la Loire pour une subvention au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » et qu'elle pourrait obtenir 30% d'aide. L'aide régionale PLCA à la réalisation de travaux d'aménagement est conditionnée à une intervention du bloc communal, la région n'étant pas compétente en matière d'aides à l'immobilier d'entreprise. La participation de la commune de Saint Hilaire la Forêt à ce dispositif est de 90€ (compris dans l'exonération du loyer du mois de mars 2021).

SyDEV – effacement de réseaux

M. le Maire fait part au conseil municipal que le SyDEV subventionnera à 70 % les communes de moins de 1 500 habitants les programmes d'effacement de réseaux.

Le conseil municipal décide de budgétiser l'effacement de réseaux de La Coutardière au chemin rouge (tri sélectif), en 2022 (voire sur 2 ans, 2022 et 2023). La participation de la commune serait comprise entre 76 000 et 90 000 €.

Organisation de la semaine scolaire

Le conseil municipal est favorable à l'organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 30, avec une pause méridienne de 12 h 00 à 13 h 45.

Questions diverses

Travaux bâtiments

M. le Maire fait le point sur les travaux de la salle communale et du local attenant l'épicerie. On attend une étude sur le projet d'aménagement du jardin près de la salle communale.

Cirques

Le conseil municipal reste favorable à l'accueil de petits spectacles de clowns ou cirques au terrain de loisirs.

Goûter des anciens

Vendredi 10/12/2021

Amédée Garcia est chargé de trouver une animation.

Marché producteurs - 25/06/2021 – Place de l'Eglise

Venez nombreux